LA GAZETTE DE L'A.F.A.M

(Avenir Forestois A Meudon)

n° 21 Janvier 2012

A.F.A.: 20 av de LATTRE de TASSIGNY 92360 MEUDON-LA-FORÊT

Mail: afam92@free.fr Site: http://afam92.free.fr

Bonne Année

La Bataille de l'arrêt du Bus 179 est gagnée !

SOMMAIRE

Bus 179 **Tramway T.6**

Passage souterrain **Pointe de Trivaux**

A propos de la suppression de l' arrêt du Bus 179

Lors de notre rencontre des adhérents du 21 Novembre 2011, il a été évoqué le problème de la suppression de l'arrêt « Aérodrome Morane » des lignes de bus 179, 279 et 291, en provenance du Pont de Sèvres.qui a engendré un fort mécontentement des Forestois, ainsi que des élèves du lycée professionnel des côtes de Villebon.
Il a été alors décidé d'envoyer un courrier de réclamation à la RATP

Suite à notre courrier du 25 Novembre 2011, voici la réponse de la RATP ,Département développement et action territoriale, en date du 16 décembre 2011

" La suppression de cet arrêt a été entérinée en mars 2011 par l'instance collégiale du comité de circulation pour les travaux du tramway T6, dont le Conseil Général des Yvelines assure la maîtrise d'ouvrage dans ce secteur.
Consciente de la dégradation de la desserte induite par cette décision, la RATP a proposé au comité le rétablissement de l'arrêt après l'achèvement des travaux de réaménagement du carrefour. Cette proposition n'a pas pu être retenue car elle aurait engendré des conflits entre les bus et les autres usagers de la N 118, en infraction avec la réglementation routière.
-L'arrêt suivant « Europe Nord », situé 300 mètres en aval sur Vélizy-Villacoublay, est donc devenu le point d'arrêt le plus proche pour les Forestois. Lorsque la gare routière de Vélizy 2 sera mise en service, les bus y effectueront un arrêt qui limitera l'impact de cette suppression.

Cependant, la ville de Meudon, le Conseil Général des Yvelines et la RATP se sont réunis récemment pour examiner une solution d'amélioration. L'implantation d'un nouveau point d'arrêt après le carrefour a été évoquée. Cette hypothèse, toujours à l'étude compte tenu des contraintes qu'elle engendre, permettrait de réduire le cheminement de 100 mètres environ par rapport à la situation actuelle."

Depuis, ce projet s'est réalisé et le nouvel arrêt a été mis en service. Il se trouve après le passage du Pont "de Gaulle" (Photo 1) à 100m environ après le feu sur l'avenue Morane Saulnier

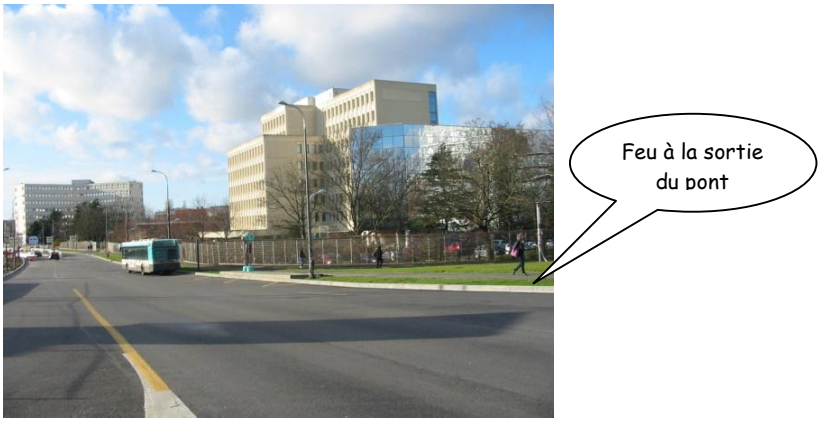

1 Arrivée de Meudon La Forêt vers Vélizy

Après le feu, avenue Morane-Saulnier à Vélizy

Ouverture du nouveau pont au-dessus de la RN 118

et du passage souterrain

Mercredi 11 janvier 2012, une nouvelle étape dans les travaux a été franchie avec la mise en service du pont construit sur la RN118, à la jonction des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Les travaux du tramway ont démarré le 12 juillet 2010 et se poursuivront jusqu'à fin 2012. Les équipements de station et essais de rame auront lieu en 2013.
La mise en service de la partie de surface entre Châtillon et Vélizy est annoncée pour 2014. La mise en service complète de la ligne avec la partie souterraine jusqu'à Viroflay aura lieu en 2015.

Ce nouveau pont passe au-dessus de la RN 118 et se situe à la jonction de Meudon La Forêt et de Vélizy-Villacoublay. Il a été construit à côté du pont existant. Cet ouvrage de 67 m de long et 12,5 m de large accueillera la circulation automobile en direction de Meudon. Le pont actuel sera réservé au tramway et aux cheminements pour les piétons et les vélos.

Relié à ce franchissement de la RN.118, un second pont a également été construit au dessus de la voie d'accès au centre commercial régional Vélizy 2
Dans la continuité de ces 2 ponts un passage souterrain a été réalisé avenue Morane Saulnier. Il passera au dessous de la future gare routière et de la future station de tramway Vélizy 2. Il permettra ainsi de rejoindre Meudon ou la N 118 vers Paris sans avoir à franchir de feux.

Site de maintenance

A Vélizy-Villacoublay les travaux de construction de la voie d'accès du tramway au Site de maintenance et de remisage situé de l'autre côté de l'A.86 le long de la route militaire démarrent cet été pour une durée de 15 mois environ. Cette voie va passer sous l'avenue de l'Europe sud et sous l'A.86 en passage souterrain. Une voirie provisoire sera créée pour maintenir les conditions de circulation sur l'avenue de l'Europe et, ponctuellement des restrictions de circulation sur l'A.86 en heure creuse ou de nuit seront mises en place.

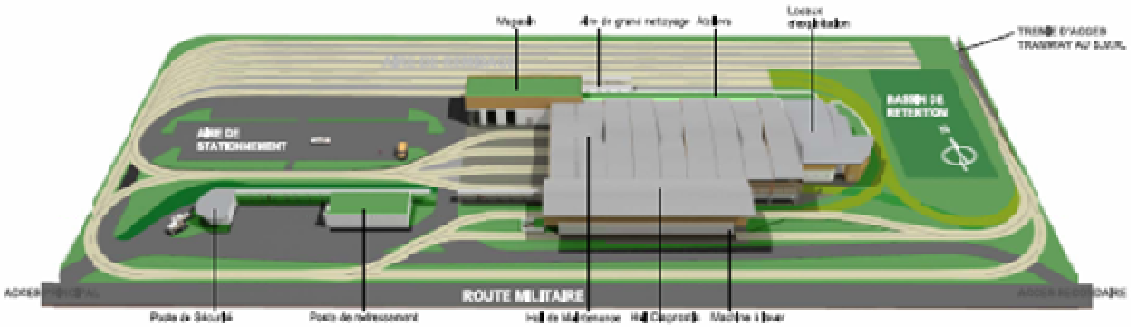

Compte rendu de la réunion des adhérents du lundi 21 novembre 2011

Avis sur les projets de la Pointe de Trivaux

Il y a eu beaucoup de messages reçus sur le site de la Ville. Le projet Devillers semble être le préféré. Les préoccupations essentielles des gens sont le square, la hauteur des immeubles et la densification. Les projets appartiennent à la commune, il n'y a donc pas d'obligation de se conformer à un projet, ils pourront être amendés.

Equipements : l'AFAM a fait un cahier des charges à ce sujet et envoyé nos propositions à la Mairie en indiquant ceux qui, à notre avis, seraient prioritaires.
Il est rappelé que le Forest Hill a un bail jusqu'en 2025

Terrains de sport : Sur les 2 grands terrains il ne reste qu'1 grand et 1 petit. L'ASM compte 5000 sportifs. Les besoins sur le basket et le foot sont énormes. En ce qui concerne Marcel Bec, le problème est l'accès peu facile surtout pour les jeunes.

Eco-quartier : le quartier devra répondre aux normes du Grenelle de l'Environnement, les permis de construire risquent d'être plus restrictifs, avec des constructions économes en énergie, la gestion de l'eau et des déchets, mais les coûts de maintenance seront moins élevés. Les circulations douces doivent être favorisées : voies piétonnes, voies vélo séparées. Toutes ces données doivent être prises en compte très tôt.

Commerces : Il est important de maintenir une activité dans le centre commercial actuel. Il est donc suggéré d'installer dans le futur équipement le minimum de commerces : boulangerie, presse, sandwicherie.

Piétons : Pour accéder aux stations du tram, le cheminement est difficile en venant de la Rue de la Pépinière.
Il faudra améliorer la circulation des piétons du nouveau quartier, surtout pour les enfants devant se rendre à l'école et au collège.
Le passage sous le bâtiment du mail devrait être réhabilité.

Projet Devillers : Le projet est assez équilibré.
Il veut s'entendre avec Forest Hill sans attendre 2025. Il souhaite réunir tous les équipements dans un même lieu : reconstruire la patinoire et faire une piscine, garder le squash et les tennis.
Le pôle enfance serait installé au rez-de-chaussée des immeubles.

Autres suggestions des participants

- Regroupement de tous les services Enfance au rez-de-chaussée des immeubles afin d'en avoir plus avec moins d'étages.
- Les bureaux devraient être positionnés autour des stades.
- Le centre pour personnes âgées (foyer logement pour personnes autonomes) pourrait être près du square de la Pépinière, afin d'être à proximité des commerces de Joli Mai.
- Stationnement : cacher les voitures ou les mettre en souterrain, banaliser et mutualiser les places de parking.
- Faire un mail au-dessus de la fosse en élargissant la passerelle de la rue Woluvé Saint Lambert (Photo ci-contre)
- L'allée plantée rappelant celle du parc est appréciée, ainsi que l'eau faisant une continuité avec « Le Parc » et « Le Lac », ce qui donnerait une homogénéité. Les constructions devraient également se rapprocher de ce qui a déjà été fait au Parc.
- Dans le cas d'un déménagement de la station service, des travaux importants de dépollution seraient à effectuer.